

Arrêté DAJIM n° 92 /2023

LE PRESIDENT D'UNIVERSITE COTE D'AZUR

VU le Code de l'éducation et notamment ses articles L719-1, L719-2, L721-1 et suivants, L713-9 et D719-1 et suivants,

VU le Décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentation du personnel de la fonction publique de l'Etat,

VU le Décret n° 2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts,

VU décret n° 2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur

VU le Règlement Intérieur d'Université Côte d'Azur,

VU l'élection de M. Jeanick BRISSWALTER, en qualité de Président d'Université Côte d'Azur lors du Conseil d'administration du 9 janvier 2020,

VU l'arrêté DAJIM n°79-2023 du 17 octobre 2023 portant organisation des élections aux Conseils centraux d'Université Côte d'Azur,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

Dans le cadre des élections au Conseil d'administration et au Conseil académique d'Université Côte d'Azur qui se dérouleront par voie électronique du 6 au 7 décembre 2023, est institué un bureau de vote électronique centralisateur composé comme suit :

Président du bureau de vote : Régis Brandinelli

Secrétaire du bureau de vote : Benjamin Seror

Délégués de listes : Marcel Carbillet, Carine Fedele, Iulian Lungu, Océane Bouvet

Conformément à l'article 3 du décret n° 2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique, est en outre institué un bureau de vote électronique pour chaque scrutin.

ARTICLE 2 :

Les bureaux de vote électronique pour l'élection au Conseil d'administration sont composés comme suit :

Collège A :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Jeanick Brisswalter, Marcel Carbillet

Collège B :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Sophie Bricca-Druffin, Anne Vigouroux

Collège BIATSS :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Anne-Sophie Coldefy, Souad Khmiry, Jean-Louis Paduano, Florent Dauphin

Collège Etudiants :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Flavio Contat, Alicia Teixeira Alves, Thibault Diederichs

ARTICLE 3 :

Les bureaux de vote électronique pour l'élection au Conseil académique, secteur de formation Lettres, Arts, Langues et Sciences Humaines et Sociales (LLASHS) sont composés comme suit :

Collège A :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Jean-François Trubert, Swanie Potot

Collège B :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Mélanie Plouviez, Michaël Biziou

Collège C :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Laurent Moretti, Pascal Teisseire

Collège E :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Micha Nenadovic, Célia Bounemri, Thibault Diederichs

Collège F :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Alessandra Randazzo, Vincent Martel

ARTICLE 4 :

Les bureaux de vote électronique pour l'élection au Conseil académique, secteur de formation Droit, Economie et Gestion (DEG) sont composés comme suit :

Collège A :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégué de liste : Patrice Reis

Collège B :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégué de liste : Ali Douai

Collège C :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégué de liste : Bruno Dufraisse

Collège E :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Agathe Flament, Soraya Yamouni, Nina Gambaudo

Collège F :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégué de liste : Nathalie Nielson

ARTICLE 5 :

Les bureaux de vote électronique pour l'élection au Conseil académique, secteur de formation Sciences et Technologies (S&T) sont composés comme suit :

Collège A :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Véronique Michelet, Elisabeth Lemaire

Collège B :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Ann Lemahieu, Carine Fedele

Collège C :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Fabrice Jouffray, Jean-François Vizzari

Collège E :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Naim Harib, Valentin Roustan

Collège F :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégué de liste : Alban Vigroux

ARTICLE 6 :

Les bureaux de vote électronique pour l'élection au Conseil académique, secteur de formation Santé sont composés comme suit :

Collège A :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Mauro Franco Borgese, Laurent Counillon

Collège B :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Marc Bailly-Bechet, Paula Antunes Pousinha

Collège C :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégué de liste : Dimitri Garcia

Collège E :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Milan Lebre, Emma Bertolotti

Collège F :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Irina Moskalevska, Océane Bouvet

ARTICLE 7 :

Le bureau de vote pour l'élection au Conseil académique, collège D (BIATSS) est composé comme suit :

Président du bureau de vote : Marie-Sophie Berger

Secrétaire du bureau de vote : Célestin Béatse

Délégués de listes : Alexandra Peretti, Florent Dauphin, Camille Heritier, Iulian Lungu

ARTICLE 8 :

La cérémonie de scellement des urnes se tiendra le mardi 5 décembre à 15h00 en visioconférence via le lien suivant : <https://legavote.zoom.us/j/82057476755?pwd=LULoL1t6RxBUyaYQyWecq4qIhzcqLEPhH1>

ARTICLE 9 :

La cérémonie de dépouillement des urnes se tiendra le jeudi 7 décembre à 17h00 en visioconférence via le lien suivant : <https://legavote.zoom.us/j/82057476755?pwd=LULoL1t6RxBUyaYQyWecq4qIhzcqLEPhH1>

ARTICLE 10 :

Le présent arrêté est soumis à publicité, il sera affiché sur les lieux habituels, publié sur le portail internet d'Université Côte d'Azur et consultable de manière permanente au sein de la Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et de la Modernisation d'Université Côte d'Azur.

Nice, le 01, 12, 2023



Le Président d'Université Côte d'Azur,


Jeanick BRISSWALTER

COPIES :

- M. le Recteur de région académique, Chancelier des Universités
- M. le Président de la CCOE
- Mmes et MM. les Directeur.rice.s des établissements-composantes (OCA, Villa Arson, IFMK, ERACM)
- Mmes et MM. les Directeur.rice.s des EPST (CNRS, INRIA, INRAE, INSERM, IRD)
- Mmes et MM. les Directeur.rice.s des établissements associés (SKEMA, CRR, PNSD, ESRA, Besign, CAL)
- M. Directeur Général des Services et
- Mme la Directrice générale des services adjointe Ressources humaines et Modernisation
- Mmes et MM. Les directeurs d'Ecoles universitaires de recherche
- Mmes et MM les Directeurs d'UFR, Ecoles et Instituts
- Mmes et MM. les Directeurs Administratifs de composantes et/ou de campus
- Mmes et MM. les Directeurs des Services Centraux
- Mmes et MM. les Directeurs des Services Communs